



**Une force
à vos côtés**

WWW.CGTDSSDIS.COM
Montreuil, le 14 septembre 2021

SURCOTISATION

Extraits des débats de fin 2020 au Sénat :

« le Gouvernement n'est pas allé au bout de son engagement à supprimer la sur-cotisation. Il a seulement accepté de supprimer la part employeur [...], avec pour objectif d'améliorer les finances départementales. Allons plus loin ! »

« il aurait été préférable de respecter la répartition entre parts salariale et employeur. La modification n'a pas de sens »

« La sur-cotisation avait vocation à s'éteindre en 2003 car l'intégration de la prime de feu est effective. Il n'y a pas de problème financier. »

« La suppression de la sur-cotisation patronale est une très bonne chose. Mais il faut aller plus loin, ce ne serait que justice pour ceux qui risquent leur vie au quotidien. »

« vous avez mis en avant le risque d'inconstitutionnalité de certaines exonérations au titre de la rupture d'égalité. C'est bien ce qui est en jeu ici. »

**ET SI ON ALLAIT LEUR
DIRE QU'ON VEUT
VRAIMENT LA FIN DE LA
SURCOTISATION ?**

COMMUNIQUÉ